

Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 7 juillet 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007

OBJET : Demande de révision de la décision D-2016-013 du 29 janvier 2016
(R-3946-2016)
Votre dossier : R-4007-2017
Nos dossiers: R054415 YF et R054416 ST

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport (le « Transporteur ») et de distribution (le « Distributeur ») d'électricité, dépose ses moyens préliminaires.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Lors de l'audience du 14 juillet 2017, le Transporteur et le Distributeur prient la Régie d'avoir à disposition la preuve documentaire du dossier R-3946-2015.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg
c.c. Me Simon Turmel
Me Ricardo Hrtschan